



www.cc-clermontais.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES  DU CLERMONTAIS



LES MARIANNES DU CLERMONTAIS

Ce livret est remis lors de l'exposition historique, réalisée en partenariat avec OLAÏC 34, à partir des travaux de l'Association généalogique du Clermontois LES MARIANNES DU CLERMONTAIS et du GREC (Groupe de recherches et d'études du Clermontois)

*Textes de **André Dumonnet***

*Mise en page de **Florent Bec***

LES CHEMINS DE MARIANNE

Dans le cadre de son projet de développement culturel, la Communauté de communes du Clermontais propose de célébrer Marianne, parce que Marianne le mérite.

En premier lieu, Marianne, en tant qu'**allégorie de la République**, symbolise des principes auxquels nous sommes tous attachés : **liberté - égalité - fraternité - laïcité**. Depuis la Révolution, et plus précisément depuis 1792, ce personnage féminin représente la République et le bonnet phrygien qui lui est associé illustre la conquête de la liberté. Depuis la III^{ème} République, le buste de Marianne est installé dans les mairies, les écoles, les bâtiments publics. C'est une **Marianne de la diversité** : elle peut être « sage » (coiffée d'une couronne végétale) ; elle peut être « révolutionnaire » (coiffée d'un bonnet phrygien) ; elle peut avoir tous les visages (puisque'il n'y a pas de buste officiel et que chaque mairie est libre de choisir son modèle).

Et, le savez-vous ? **Marianne est occitane**. C'est un chant révolutionnaire de Guillaume Lavabre, un artisan cordonnier et troubadour de Puy-laurens, qui a donné pour la première fois un prénom à la République. Il a écrit en octobre 1792 cette chanson qui est titrée La garisou de Marianno, en référence aux filles du peuple qui portaient les prénoms très communs de Marie et d'Anne et qui étaient servantes chez les nobles. Depuis 1870, Marianne accueille donc nos concitoyens dans les mairies et, sous son regard, une vie collective et des itinéraires individuels se construisent. Mais, habitués que nous sommes à sa présence, nous ne lui portons peut-être pas toute l'attention qu'elle mérite. Dans une période où crise économique, crise sociale et crises internationales s'entre-

choquent avec pour résultat de fragiliser le lien social et d'ouvrir la porte aux extrémistes, ne serait-il pas nécessaire de rappeler les valeurs et principes de la République ?

Pour contribuer à la préservation du vivre ensemble dans nos territoires, la Communauté de communes du Clermontais propose de **sortir Marianne des mairies et de lui faire prendre les chemins de notre quotidien**.

Cette initiative, débute à l'occasion des Journées Européennes du patrimoine 2016 placées sous le thème « Patrimoine et citoyenneté ». Elle reposera sur une mobilisation des communes volontaires pour y participer, des associations, des organisations professionnelles et des populations concernées.

Le fil conducteur du projet « Les chemins de Mariannes » est l'**exposition itinérante « Les Mariannes du Clermontais »**, une exposition historique réalisée en partenariat avec le **Théâtre Le Sillon** et l'**Observatoire de la laïcité en cœur d'Hérault** (OLAIC 34) à partir des travaux de l'Association généalogique du Clermontais et du Groupe de Recherches et d'Études du Clermontois (GREC). Mais chaque commune participante définira dans le cadre d'une démarche participative, les chemins qu'elle souhaite lui voir emprunter. Marianne pourra se perdre dans les vignes, parcourir les rues des villages, s'intéresser à l'art, à la culture, à l'artisanat, aux principes républicains, à la laïcité, à l'histoire locale, etc.

La Communauté de communes du Clermontais compte sur la participation de tous pour expliquer et faire vivre au quotidien les principes de la République et du vivre ensemble.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, LAICITÉ

Liberté : C'est un droit

- Première des revendications du peuple et premier des droits (le bonnet phrygien en est la représentation)
- Droits de l'Homme et du Citoyen art 1° du 16-24 août 1789 :
Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits

Égalité : C'est un but et un droit

- Droits de l'Homme et du Citoyen art.4
La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ; ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

Fraternité : C'est un devoir

- « Salut et Fraternité » était le salut des citoyens pendant la Révolution
- En 1793, les documents officiels portent la formule :
*Unité, Indivisibilité de la République
Liberté, Egalité, Fraternité ou la Mort*
- Un devoir qui rappelle la devise imputée par les thermidoriens aux partisans de la Terreur :
La Fraternité ou la mort
- Lafayette prête serment lors de la Fête de la Fédération : *Nous jurons de (...) demeurer unis à tous les français par les liens indissolubles de la Fraternité.*
- Le 24 février 1848 : Le gouvernement provisoire de la seconde République donne pour devise :
*Liberté-Egalité-Fraternité pour principe
Le Peuple pour devise et mot d'ordre*
- Et dans l'article 4 de la Constitution du 4 novembre 1848 :
Elle (la République Française) a pour principe la Liberté, l'Egalité et la Fraternité.

Laïcité : C'est un principe et un moyen

- Principe d'organisation de la République, loi du 9 décembre 1905.
- Elle met en œuvre la liberté et l'Égalité de conscience et de culte.
- C'est la loi dite de « séparation des églises et de l'État » ; il y a neutralité de l'État.
Art I « *La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes, sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.* »
Art II « *La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte...* »

REPRÉSENTATION DE LA RÉPUBLIQUE



Esquisse 1794 - Jean-Antoine GROS (1771/1835)

Femme combattante, Femme porte-emblème ou plus simplement Femme emblème de la Liberté, on peut se poser la question de savoir, si ce sont des noms de genre féminin (République, Liberté, vertus, raison, valeurs, nation, France, etc) qui ont poussé au choix d'une figure féminine pour représenter le nouveau régime en 1792.

Notions abstraites, comme Liberté et République, les Valeurs et les Vertus étaient et sont encore d'une façon commune, sculptées et peintes sous les traits d'une femme, héritage d'une tradition gréco-romaine de représentation.

Femme aussi « abstraite » si l'on peut dire, dont les traits bien que parfois légèrement expressifs, ne ressemblent dans la plupart des cas, qu'à une femme en général et non une femme en particulier.

Et c'est bien à cette tradition de représentation, dont les codes sont assimilés par la plupart, que fait appel l'Abbé Grégoire Député et connaisseur des Arts, lorsqu'il propose à la Convention du 22 septembre 1792, que la Liberté soit représentée « sous les traits d'une femme, vêtue à l'antique, debout, tenant de la main droite une pique surmontée d'un bonnet phrygien ou bonnet de la Liberté et s'appuyant de la gauche sur un faisceau d'armes, symbole d'union » (Sceau officiel).

La veille était abolie la royauté. Ce 22 septembre la République fut proclamée. Et il faut croire que l'on ne pouvait pas laisser cette si jeune République sans une image emblématique et allégorique faisant preuve de sa grandeur et de sa « noblesse ». Le peuple souverain et donc la République démocratique figurée dans son ensemble de façon impersonnelle et intemporelle, pour ne pas dire immortelle, superposait ainsi cette allégorie au portrait du monarque. D'une certaine façon, on remplaça la noblesse des rois par la noblesse du peuple enfin libéré.

Femme-République et bonnet-Liberté assemblés, formeront une des représentations de la République, mais surtout celle d'une Liberté tant désirée et si chèrement acquise. Dans le midi, cette allégorie portait bientôt un nom, celui de « Marianne ».

BONNET PHRYGIEN OU COURONNE CIVIQUE ?

« Côté libéral bourgeois pour la couronne civique, contre côté révolte populaire pour le bonnet phrygien » (M. Agulhon), ces deux symboles devenus emblématiques de l'icône républicaine, se sont partagés les modes de représentations de la République, au gré des pouvoirs et des événements qui se sont succédés au long du 19^{ème} siècle.

Couronne Civique

Elle aussi d'origine Antique apparue aux premiers temps de la République romaine (6^{ème} - 5^{ème} siècle av. JC). Cet emblème très codifié était remis en récompenses d'exploits militaires et sportifs, pour célébrer le « lauréat » faisant preuve de courage et d'une conduite exemplaire, physique ou intellectuelle.

Feuilles de chêne typiquement républicaines, de laurier et d'olivier pour le sacré et le triomphe, graminées pour les exploits pendant l'action militaire, myrte pour l'union et la victoire, se retrouvent assemblées comme couronnement de la République installée.

Pas plus que sous l'Empire, la Restauration ou la Monarchie rétablie, Marianne coiffée d'un « bonnet rouge », n'avait les faveurs des gouvernements de Bonaparte à partir de 1850 sous la 2nd République, jusqu'à Adolphe Thiers et Mac-Mahon sous la 3^{ème}. La coiffe « à la couronne civique » de la « Liberté-République » (autre nom de Marianne) sera donc « préconisée » dans ces périodes, en la nommant encore un peu « République Française » mais plus souvent « France » tout court, et dans tous les cas beaucoup moins « Liberté ».

Aussi accompagnée des termes « Justice », « Vérité », « Commerce », « Agriculture », « Arts », et sous la 3^{ème} République, « Concorde », elle cherchait à montrer la conciliation des classes ouvrières et bourgeoises sous la protection d'une République apaisée et de gouvernements conservateurs d'un « ordre moral » (Mac-Mahon).

Bien que la dé-républicanisation par le Président Bonaparte était en marche, le

drapeau tricolore et le lion (pour la statue) furent quelques un des symboles communs avec les idées démocratiques de 1848.

Certaines œuvres commencées sous la 2nd République (concours de 1848) ne seront finalement mises en place qu'à partir de 1880.

« Image de propagande démocratique, popularisation de l'allégorie dans les milieux populaires » (Agulhon), cette symbolique s'adressait en fait plus à l'érudit qu'à l'homme de la rue ou des champs. Elle avait cependant (et a toujours) l'avantage comme par la représentation de la Royale figure, de donner un visage à un État qui n'en avait pas.

Le terme de « Marianne » et sa représentation à bonnet phrygien, parfois entouré d'une couronne de feuille de chêne, entrèrent alors en clandestinité, resurgissant ça et là, et devinrent nom et mot de passe de sociétés secrètes républicaines. Ils durent attendre 1878/1879 pour revenir au grand jour.



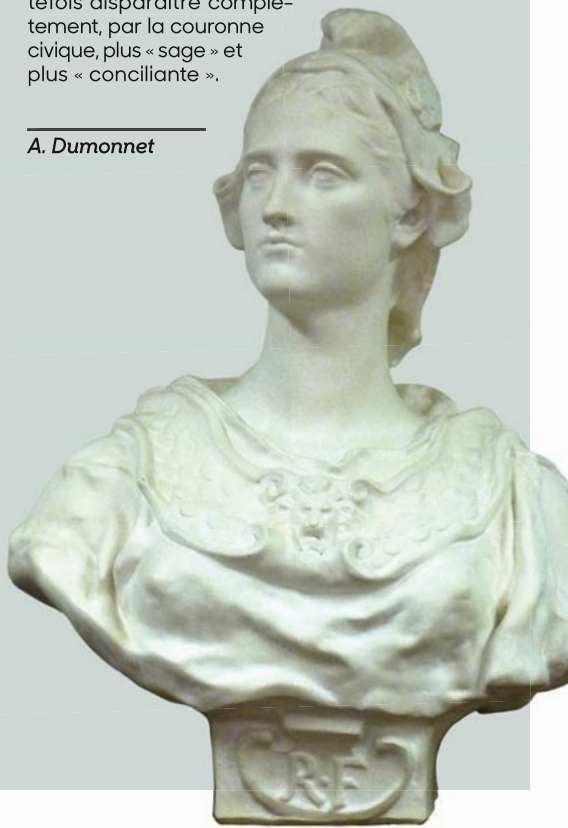
Bonnet Phrygien

Coiffe officielle de l'affranchissement des esclaves dans la Rome antique, signe de ralliement des révolutionnaires de 89 et proposé en 1792 par 3 jeunes républicains au Club des Cordeliers se réunissant au café Procope à Paris, le bonnet phrygien (de Phrygie, Asie Mineure) devint symbole de Liberté au 1^{er} jour de la République. Le sceau National représenta dès lors, « une femme assise sur un faisceau d'armes tenant à la main une pique surmontée du bonnet de la Liberté. » (Abbé Grégoire). Paradoxalement, avant 1792, les galériens et les bagnards étaient coiffés du bonnet rouge ; raison peut-être supplémentaire pour que les premiers révolutionnaires s'emparent de ce symbole. Raison aussi pour que dès l'An I de la République, soit supprimé le port du bonnet rouge pour ces prisonniers-esclaves.

Le 20 juin 1792, le peuple de Paris força Louis XVI à se coiffer du bonnet rouge (Tuileries) et le 22 septembre était proclamée la République.

Cependant perçu comme trop « subversif », rappelant les premiers jours de 1789 et les années de la Terreur (peut-être aussi à cause de sa couleur rouge évocatrice), il fut remplacé sous les deux républiques qui suivirent, sans toutefois disparaître complètement, par la couronne civique, plus « sage » et plus « conciliante ».

A. Dumonnet



EN LANGUEDOC COMME À MARSEILLE, LE 27 OCTOBRE 1872

« ...On appelle « Mariannes » dans ce pays, de petites statuettes de la République coiffées d'un bonnet phrygien peint en rouge. Les marchands de poterie, les épiciers vendent de ces « Mariannes ». Les circonspects les vendent dans l'arrière-boutique ; les audacieux les mettent en étalage. Les Préfets font la guerre à ces « Mariannes ». Il est défendu aux cabaretiers et aux cafetiers de placer ces statuettes radicales dans les salles où ils reçoivent le public ; mais la même

défense ne peut s'appliquer aux cercles et les cercles « républicains » sont innombrables... les grands jours, on porte en procession une de ces « Mariannes » au chant de la Marseillaise ».

(M. Agulhon page 191) :
Mais qu'est ce qu'une « Marianne ? »
- Marianne Au Combat - 1789/1880
Voyage Au Pays Rouge - B. Du Français
(Charles Beslay).

POURQUOI DES BUSTES DE MAIRIES ?

La mairie est, avec l'école, un lieu hautement symbolique de l'implantation locale de la République. La « décoration » commence par une inscription en façade : les initiales RF ou République Française en toutes lettres et la devise républicaine Liberté, Egalité, Fraternité. Mais elle se marque aussi par l'installation du buste de la République en façade ou, plus souvent, dans la salle du Conseil. L'entrée du buste dans la mairie est une façon de proclamer l'attachement au nouveau régime, désormais bien établi institutionnellement à partir de 1879. Le buste de la République exprime la ferveur républicaine, l'engagement politique du Conseil municipal et donc de la majorité de la population de la commune.

Bernard Richard - historien

CLERMONT L'HÉRAULT PÉRIODE 1870/1879

« ...C'est dans le Midi surtout que les emblèmes sont pernicieux. La République y a pris figure de déesse ; son buste est religieusement montré, dans les mairies, aux jours de fête. Ce sont les Mariannes chères aux rouges. Les nouvelles saintes, disent-ils. Déesse, disions-nous tout à l'heure. Déesse ou sainte, pour le peuple méridional, c'est tout un. A Clermont (Clermont-l'Hérault) près de Lortère (sic pour Lodève) les gendarmes doivent faire le coup de poing pour saisir l'une d'elle. Partout en Provence et en Languedoc, les Mariannes sont un souci pour les préfets. Interdites dans les mairies, ôtées des cheminées qu'elles ornaient si bien, les voici cachées dans les armoires, et, à l'instant solennel d'un mariage civil, les doubles battants s'ouvrent, Marianne reçoit le serment nuptial ».

Daniel Halevy
La République des ducs
Grasset - 1937

LA GUÉRISON DE MARIANNE

Guillaume LAVABRE

Chanson patriotique

Marianne, trop attaquée
D'une grosse maladie,
Était toujours maltraitée
Et mourait de misère.
Le Médecin,
Sans la guérir,
Jour et nuit la faisait souffrir :
Le nouveau Pouvoir exécutif
Vient de lui faire prendre un vomitif
Pour lui dégager le poumon :
Marianne se trouve mieux (bis).

Un grain de liste civile
Est un remède fatal,
Qui dans le corps retient la bile,
Augmente toujours le mal ;
Et les remèdes
De Louis
Ne sont pas bons : jamais l'on ne la
guérit.
Mais une once d'Égalité,
Et deux drachmes de Liberté,
Lui ont bien dégagé le poumon :
Marianne, etc.

La saignée favorable
Qui eut lieu le dix août,
A Marianne, si aimable,
A fait retrouver le goût :
Le mal maudit
S'enfuit vite,
Quand on peut retrouver l'appétit :
Un peu d'huile de Servan,
Un peu de sirop de Roland,
Lui ont bien dégagé le poumon :
Marianne, etc.

Dillon, Kellermann, Custine
Ont commencé de chasser
La trop méchante vermine
Qui a failli l'étouffer ;
Et le dedans
Des intestins
Sera bientôt sans les vers si malins ;
Et l'élixir de Dumouriez,
Frotté à la plante des pieds,
Lui a bien dégagé le poumon :
Marianne, etc.

Il faut une prise de Nice,
Deux pincées d'émigrants,
Pour dissiper la malice
De ce mal qui était si grand ;
Et soigneusement,
A l'alambic,
Passa la soumission de Brunswick :
Le matin, au lever du lit,
L'évaporation de Clairfayt
Lui a bien dégagé le poumon :
Marianne, etc.

Montesquiou, bon patriote,
De Marianne médecin,
Veut, avec de la graisse de marmotte,
Totalement la guérir :
Anselme, enfin,
Chassa le venin,
Au sang bas il fit prendre un autre train ;
Alors, son corps épuré,
Du mauvais levain dégagé,
Marianne, en pleine guérison,
De la santé sera la fleur.

CITOYENNE, QUEL EST TON NOM ?

Liberté-République à Paris, Fée-Liberté ou Déesse-De-La-Liberté au centre et au sud, la représentation de la République a porté au cours de son histoire bien des noms.

Au demeurant attribué de façon péjorative aux républicains et à la République, c'est le nom de « Marianne », banal et populaire, celui d'une femme du peuple, qui après bien des vicissitudes s'est imposé pour désigner l'emblème au bonnet phrygien.

L'adoption de ce nom pour désigner la République mais sans toutefois la remplacer, s'est apparemment faite dès 1792 ; peut-être aussi, s'agissait-il par retournement de l'insulte première, de revendiquer avec fierté le nouveau régime.

« Marie », mère du Christ, et « Anne », mère de Marie, étaient des noms communément donnés aux servantes, à des époques pendant lesquelles, le Christianisme, et particulièrement la religion catholique, avait donné ses marques.

C'est donc peut-être tout naturellement, qu'en octobre 1792, le « citoyen » (nous sommes en République depuis le... 22 septembre !) nommé Guillaume Lavabre, cordonnier de son état, protestant de Puylaurens (Tarn), compose une chanson intitulée « La Garisou De Marianno » (La Guérison de Marianne). Il y évoque de façon métaphorique la maladie dont souffrait le peuple et qui par des « purges », des « saignées », des remèdes de « Liberté » et « d'Egalité », aurait été enfin soigné (prise des Tuileries le 10 août 1792).

Plus franchement, employé au sud de la France, le « midi-rouge », et en Languedoc qui l'a vu naître, qu'au nord et à Paris, le nom de « Marianne » entre en semi-clandestinité au tournant du 19^{ème} siècle et plus particulièrement à partir de la fin de la 2nd République.

Il revient au « grands jours » de la 3^{ème} pour finalement s'affirmer comme nom de la représentation de la République jusqu'à aujourd'hui.

A. Dumonnet - septembre 2016

PRINCIPAUX SYMBOLES & ATTRIBUTS

Armes et armures

Hache, lance, glaive, épée, casque, cuirasse, côte de mailles

Intégrité, Défense, Force

Balance

Justice, Equilibre des forces, Impartialité,

Egalité devant la Loi, Raison

Blé

Opulence, Renaissance

Bonnet phrygien

De Phrygie -Asie Mineure-, affranchissement des esclaves dans la Rome antique. Evoque aussi 1789, les sans-culottes, approuvé par Marat, débouté par Danton.

Liberté, signe de ralliement

Caducée

Attribut d'Hermès dans l'Antiquité

Paix, Commerce

Casque à cimier

Attribut d'Athéna, souvent associé à la l'armure

Combat, Protection

Cocarde

Préférée par Robespierre comme emblème de la République et de la Liberté

République, Patriotisme, Nation

Concorde

Mot inscrit sur les bustes sans bonnets phrygiens, associée à la couronne civique

Paix, Harmonie, République conservatrice

Couronne civique

Blé, vigne, olivier, chêne, laurier, fleurs

Pouvoir, Triomphe, Fertilité,

Prosperité

Cuirasse, côte de mailles

Force, Défense

Delta

Souvent associé à la devise :

Liberté, Egalité, Fraternité

Egalité, Ternaire Républicain, Equilibre

Devise

Phrase ou mot permet d'identifier la vertu civique à laquelle le buste fait référence

Concorde, Honneur et Patrie, Education, Nation

Drapeau tricolore

Couleurs officielles à partir du 25 février 1848, Lafayette à Louis XVI (17 juillet 1789) :

« Je vous apporte une cocarde qui fera le tour du monde »

Bleu/Clergé, Blanc/Noblesse, Rouge/Tiers État

Écharpe

De l'épaule droite à la hanche gauche

Couleurs nationales, Notabilité suprême de l'état

Epée

Force militaire, Chevalerie, Egalité

Etoile

Connaissance, Perfection,

Lumière de la Liberté, Pérennité, Guide

Faisceau de licteur

Rome antique : assemblage de verges autour d'une hache

Union, République Une et Indivisible, Autorité du pouvoir

Feuille de chêne

glorifie les exploits sportifs et militaires

Forces, Vertus Civiques, Honneurs,

Glaive

Equité, Justice (associé à la balance)

Gloire

Victoire, Gloire, Renommée, Lumière Solaire ou de l'Étoile, Les Lumières (18^{ème} siècle), Lumière divine, Raison

Lauriers

Attribut d'Apollon

Glorifie les Arts et les Lettres, Honneurs

Lion

Force, Sagesse, Justice, Tranquillité, Légitimité

Mains

Fraternité, Concorde

Niveau

Niveau de tailleurs de pierres

Egalité, Stabilité

Œil

Dieu, Vigilance, Raison et Sagesse de la Constitution (1791), Surveillance

Olivier

(colombe du déluge)

Paix

Peau de chèvre

Egide : bouclier d'Athéna

Protection, République nourricière, Invincibilité

Ruche

Accompagne la création des mouvements mutualistes et des premières coopératives viticoles en Languedoc

Progrès social et matériel, Travail collectif, Richesse

Seins

Opulence, République nourricière, Emancipation du peuple, Partage, Richesse et Connaissance

SOURCES

PUBLICATIONS

Marianne Au Combat

1789/1880 - Maurice Agulhon - Flammarion 1979

Marianne. Les Visages De La République

Maurice Agulhon, Pierre Bonte - Découvertes Galimard - 1992

Les Fées De La République

Jean-Michel Renault - Edition Du Pélican - 2003

Dictionnaire de Antiquités romaines et grecques

Anthony Rich - 1883

Les Déclarations Des Droits De L'homme

Lucien Jaumes - GF-Flamarion - 1989

Droits De L'Homme et Conquête Des Libertés

Exposition juillet/octobre 1986 - Musée de la Révolution française ; Vizille

Entre Liberté, République Et France

Exposition juin/octobre 2003 - Musée de la Révolution Française ; Vizille

La Laïcité - Michel Miaille

Dalloz 2nd édition - 2015

Revue De L'Histoire des Religions

Germaine Guillaume-Coirier - année 1993 vol. 210

Les Emblèmes De La République

Bernard Richard Et Alain Corbin Éd. CNRS 2012

BULLETINS

« *Les Mariannes de L'Hérault* »

Ass. Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais - A. & J. Piacere 1995

« *Les Mariannes Du Clermontais* »

Association généalogique du Clermontais - 2009

SITES INTERNET

Assemblée Nationale

www.assemblee-nationale.fr

Musée d'Airvault - Deux-Sèvres - 79600

www.musee-airvault.fr

Bernard Richard historien

www.bernard-richard-histoire.com



ASPIRAN

Sculpteur Roger Louis CHAVANON 1937-2010

Plâtre

Buste proposé pour le Bicentenaire de la Révolution

Moulage Ateliers Pantoplast

Présente également à Mérifons.

A la fois sereine et dynamique, cette Marianne comme celle de Mangin-Lami (Mourèze, Valmasclé et Usclas d'Hérault), s'inscrit dans la même tendance à représenter la République par un portrait.

Les lignes du col se prolongent en un faisceau de rayons dont le centre est la base en pointe du buste. Etait initialement prévue l'inscription R.F. sur la broche, comme en témoigne le dessin préparatoire.

La longue mèche de cheveux au creux de laquelle se niche une cocarde, joue l'ambiguïté, et évoque le bonnet phrygien.



BRIGNAC

Sculpteur Pierre TAILLEFER 1818-1897

Plâtre

Daté de 1876 (création du premier modèle)
et signé sur le piédouche

Originaire de Montpellier, cet artiste et restaurateur d'œuvres sculptées est aussi l'auteur de divers modèles de Mariannes et statues de la République, notamment celle de Marseillan, mise en place en 1878 et première statue érigée sous la 3^{ème} République.

Ce buste fait partie des premières représentations de la République que Taillefer propose aux mairies. Contrairement à celui de Clermont l'Hérault (ainsi que ceux de Pézenas, Lunel et Lansargues), il est conforme à la demande du pouvoir des 2^{ème} et 3^{ème} République qui ne voulaient pas voir la République, et donc son emblème, coiffé d'un bonnet rouge jugé trop représentatif des années de la Terreur et des Sans-Culottes.

Il en existe de nombreuses variantes (Péret, Puéchabon, Mireval, Murviel-Les-Montpellier, St Saturnin-De-Lucian, etc.).

Sa facture le place dans la tradition de représentation à l'antique des valeurs et des vertus.

Nouée à l'arrière de la tête par un ruban « Louis XVI » retombant sur les épaules, la couronne civique (triomphe, prospérité, fertilité) qui coiffe cette Marianne est formée d'épis de blé (abondance), de feuilles d'olivier (paix) et de feuilles de chêne (exploits et vertus civiques). Un ruban lui ceint le front sur lequel est inscrit « République ».

L'équilibre et l'égalité sont symbolisés par ce qui semble être un fléau de balance sur l'avant du piédouche. La date du 25 février 1875 (loi d'organisation des pouvoirs publics servant de Constitution à la 3^{ème} République) n'est plus visible.



CABRIÈRES

Sculpteur Pierre TAILLEFER 1818-1897

Plâtre peint façon bronze doré

Daté de 1876 (création du premier modèle)

et signé sur le piédocouche

Originaire de Montpellier, cet artiste et restaurateur d'œuvres sculptées est aussi l'auteur de divers modèles de Mariannes et statues de la République, notamment celle de Marseillan, mise en place en 1878 et première statue érigée sous la 3^{ème} République.

Ce buste fait partie des premières représentations de la République que Taillefer propose aux mairies. Contrairement à celui de Clermont l'Hérault (ainsi que ceux de Pézenas, Lunel et Lansargues), il est conforme à la demande du pouvoir des 2^{ème} et 3^{ème} République qui ne voulaient pas voir la République, et donc son emblème, coiffé d'un bonnet rouge jugé trop représentatif des années de la Terreur et des Sans-Culottes.

Il en existe de nombreuses variantes (Péret, Puéchabon, Mireval, Murviel-Les-Montpellier, St Saturnin-De-Lucian, etc.).

Sa facture le place dans la tradition de représentation à l'antique des valeurs et des vertus.

Nouée à l'arrière de la tête par un ruban « Louis XVI » retombant sur les épaules, la couronne civique (triomphe, prospérité, fertilité) qui coiffe cette Marianne est formée d'épis de blé (abondance), de feuilles d'olivier (paix) et de feuilles de chêne (exploits et vertus civiques). Un ruban lui ceint le front sur lequel est inscrit « République ».

L'équilibre et l'égalité sont symbolisés par ce qui semble être un fléau de balance sur l'avant du piédocouche. La date du 25 février 1875 (loi d'organisation des pouvoirs publics servant de Constitution à la 3^{ème} République) n'est plus visible.



CANET

Sculpteur Pierre TAILLEFER 1818-1897

Plâtre patiné

Daté 1876 (création du premier modèle)

et signé sur le piédouche

Originaire de Montpellier cet artiste et restaurateur d'œuvres sculptées est aussi l'auteur de divers modèles de Mariannes et statues de la république, notamment celle de Marseillan mise en place en 1878 ; première statue érigée sous la 3^{ème} République.

Ce buste fait partie des premières représentations de la République que Taillefer propose aux mairies. Contrairement à celui de Clermont-l'Hérault (ainsi que ceux de Pézenas, Lunel et Lansargues), il est conforme à la demande du pouvoir des 2^{ème} et 3^{ème} République qui ne voulaient pas voir la République et donc son emblème coiffé d'un bonnet rouge jugé trop représentatif des années de la Terreur et des Sans-Culottes.

Il en existe de nombreuses variantes (Péret, Puéchabon, Mireval, Murviel-Les-Montpellier, St-Saturnin-De-Lucian, etc).

Sa facture le place dans la tradition de représentation à l'antique des valeurs et des vertus.

Nouée à l'arrière de la tête par un ruban « Louis XVI » retombant sur les épaules, la couronne civique (triomphe, prospérité, fertilité) qui coiffe cette Marianne est formée d'épis de blé (abondance), de feuilles d'olivier (paix) et de feuilles de chêne (exploits et vertus civiques). Un ruban lui ceint le front et l'inscription habituelle « République » n'apparaît pas ainsi que la date du 25 février 1875 (loi d'Organisation des Pouvoirs Publics servant de Constitution à la 3^{ème} République) à la base.

Sur l'avant du piédouche a été accrochée récemment une cocarde tricolore, au-dessus de ce qui semble être un fléau de balance, attribut de l'équilibre et de l'égalité.



CEYRAS

Sculpteur Pierre TAILLEFER 1818-1897

Plâtre

Daté 1876 (création du premier modèle)
et signé sur le piédocouche

Originaire de Montpellier cet artiste et restaurateur d'œuvres sculptées est aussi l'auteur de divers modèles de Mariannes et statues de la république, notamment celle de Marseillan mise en place en 1878 ; première statue érigée sous la 3^{ème} République.

Ce buste fait partie des premières représentations de la République que Taillefer propose aux mairies. Contrairement à celui de Clermont-l'Hérault (ainsi que ceux de Pézenas, Lunel et Lansargues), il est conforme à la demande du pouvoir des 2^{ème} et 3^{ème} République qui ne voulaient pas voir la République et donc son emblème coiffé d'un bonnet rouge jugé trop représentatif des années de la Terreur et des Sans-Culottes.

Il en existe de nombreuses variantes (Péret, Puéchabon, Mireval, Murviel-Les-Montpellier, St-Saturnin-De-Lucian, etc).

Sa facture le place dans la tradition de représentation à l'antique des valeurs et des vertus.

Nouée à l'arrière de la tête par un ruban « Louis XVI » retombant sur les épaules, la couronne civique (triomphe, prospérité, fertilité) qui coiffe cette Marianne est formée d'épis de blé (abondance), de feuilles d'olivier (paix) et de feuilles de chêne (exploits et vertus civiques). Un ruban lui ceint le front sur lequel est inscrit « République ».

L'équilibre et l'égalité sont symbolisés par ce qui semble être un fléau de balance sur l'avant du piédocouche. La date du 25 février 1875 (loi d'Organisation des Pouvoirs Publics servant de Constitution à la 3^{ème} République) n'est plus visible.



CLERMONT L'HÉRAULT

Sculpteur Pierre TAILLEFER 1818-1897

Plâtre fin XIX^{ème}

*Daté de 1876 (création du premier modèle)
et signé sur le piédoche*

Originaire de Montpellier, cet artiste et restaurateur d'œuvres sculptées est aussi l'auteur de divers modèles de Mariannes et statues de la République, notamment celle de Marseillan inaugurée le 1^{er} novembre 1878 ; première statue érigée sous la 3^{ème} République.

Suite aux Mariannes que fit éditer ce sculpteur à partir de 1870 et que l'on retrouve dans les communes de Brignac, Cabrières, Canet et Ceyras, ce buste arbore de façon ferme et décidée le bonnet phrygien cher aux républicains plus radicaux. Bien qu'interdite par le gouvernement de cette période, Taillefer proposa cette version « séditieuse » à partir de 1876 que l'on retrouve dans d'autres communes du « midi rouge » (Pézenas, Lunel, Lansargues).

La date, célébrant la Loi d'organisation des pouvoirs publics qui fut Constitution de la 3^{ème} République (25 février 1875), est encore lisible sur le cartouche.

Hiératique, cette Marianne fait en partie usage des canons de représentation de l'Antiquité gréco-romaine. Elle conserve des anciennes éditions le drapé découvrant légèrement le sein droit, l'équilibre et l'égalité symbolisés par ce qui semble être un fléau de balance à l'avant du piédoche. Renforcées de façon ostensible par la présence du niveau de tailleur de pierres (égalité et juste répartition) sur le côté gauche du bonnet, ces valeurs sont affirmées comme celles de la République et de la Nation, elles-mêmes représentées par la cocarde tricolore du côté droit.

Enfin, l'étoile des Lumières placée sur l'avant du bonnet phrygien, guide le Peuple vers son émancipation. Est ainsi symboliquement représentée la devise républicaine : Liberté, Égalité, Fraternité.



FONTÈS

Sculpteur **Théodore DORNIOT** 1829- ?

ancien élève de François Rude

Plâtre

Modèle créé en 1879

Présente également à Paulhan.
Des variantes existent à Fabrègues, Nefflès, Murles, Montpeyroux.

Ce sculpteur proposa en 1871 une première version d'un buste coiffé de la couronne civique végétale, un bandeau ceignant le front et portant comme inscription « Honneur et Patrie », valeurs mises en avant par le gouvernement de la 3^{ème} République lors du conflit franco-prussien en 1870.

Cette version de 1879 ajoute à la couronne civique (blé, chêne, olivier) et à l'étoile des Lumières, le bonnet phrygien revenu à la mode lors de la prise de fonction de Jules Grévy à la Présidence de la République.

Sur la cuirasse (défense), les mots « Patrie et Liberté », côtoient un collier de 8 médailles marquées :

Agriculture - Commerce - Beaux arts - Instruction - Justice - Science - Marine - Industrie. Huit domaines « dont la République bourgeoise entend à l'époque favoriser le développement » (Jean Michel Renault - Les Fées de la République).

Sur le piédoche sont représentés une balance (justice, égalité, raison), le glaive de la justice ou l'épée de la force militaire croisant la pique de la Liberté (arme héroïque du peuple), le faisceau de licteur (union, autorité du pouvoir exécutif), ainsi que les initiales R.F.

Enfin, le drapé à l'antique découvre un sein généreux mais « cuirassé ».



LACOSTE

Affiche encadrée des Présidents de la République, imprimée en 1994.

Sur fond de drapeau tricolore, est dessinée au trait une sage Marianne coiffée du bonnet phrygien et portant à sa base l'inscription 1^{ère} République (1792).

La représentation de la République dans un édifice public ne passe pas automatiquement par une sculpture, buste ou statue.

Comme en témoigne l'affiche installée à la mairie de Lacoste, cette forme d'évocation a le mérite de pouvoir raconter l'histoire de la République en en citant les différents Présidents. Avantage aussi de jalonner et clarifier par une chronologie, l'histoire complexe et quelques fois paraissant « broussailleuse » de cette période.



LIEURAN-CABRIÈRES

Sculpteur Jean Antoine INJALBERT 1845-1933

Plâtre doré évoquant les « Ors de la République »

Signé et daté 1889, sur la terrasse à droite.

Porte le bonnet phrygien à la cocarde tricolore à gauche ; la cuirasse en écaille et le mufler de lion, symboles de force, de défense et de sagesse. Les attaches du bonnet sont nouées sur le dessus (identique à la représentation de celle Jacques Villeneuve).

L'inscription R.F. (République Française) figure sur la terrasse.

Par la posture et le regard élevé, s'inscrit dans la dynamique de « La Liberté guidant le Peuple » de Delacroix.

Historique

1872 Pour la fête du 4 septembre, à Béziers, le sculpteur réalise une grande statue, de la République, en plâtre. Evoquant trop la « personnification de la Commune », l'œuvre sera détruite.

1879 Béziers. Le Conseil municipal projette d'élever une statue monumentale de la République. Projet sans suite.

1880 Offre par Injalbert, d'un buste de la République au Conseil général de l'Hérault, en reconnaissance de l'aide financière apportée au sculpteur en 1869. L'œuvre, en plâtre, sera réalisée en marbre, en 1882.

1890-1933 Buste officiel de la République.

Extrait du Catalogue raisonné Injalbert par J.P. Vanderspelden



MÉRIFONS

Sculpteur **Roger Louis CHAVANON** 1937-2010
Plâtre. Moulage Ateliers Pantoplast
Buste proposé pour le Bicentenaire de la Révolution

Présente également à Aspiran.

A la fois sereine et dynamique, cette Marianne comme celle de Mangin-Lami (Mourèze, Valmascle et Usclas d'Hérault), s'inscrit dans la même tendance à représenter la République par un portrait.

Les lignes du col se prolongent en un faisceau de rayons dont le centre est la base en pointe du buste. Était initialement prévue l'inscription R.F. sur la broche, comme en témoigne le dessin préparatoire.

La longue mèche de cheveux au creux de laquelle se niche une cocarde, joue l'ambiguïté, et évoque le bonnet phrygien.



MOURÈZE

Sculpteur Régine MANGIN-LAMI

Agrésine (matière synthétique)

Petit modèle, haut 26cm, 1995

Présente aussi à Assas, Gignac, Usclas d'Hérault, et Valmascle.

Un léger voile tend à montrer le sein gauche. « Le dévoilement de sein est toujours pour Marianne un choix libertaire volontairement provocateur, voire racoleur » (Jean Michel Renault). Quand la poitrine est ostensiblement visible, elle symbolise l'émancipation du peuple.

Traditionnellement, le côté droit est considéré comme celui de l'action, le côté gauche comme celui de la générosité et du cœur. Dans les deux cas il s'agit aussi de montrer que la République est nourricière et promet l'abondance à son peuple.

Le bonnet phrygien porte la cocarde du côté droit et sa bordure, sans les attaches et les languettes qui couvrent la nuque, le rapproche du bonnet de paysan, ou bonnet de sans-culotte. Cette représentation, comme beaucoup d'autres à partir des années 50 (Brigitte Bardot, Catherine Deneuve, etc.), n'est plus dans la tradition du buste à l'antique, mais de l'ordre du portrait, aux traits personnalisés.

Elle replace la Marianne dans l'époque actuelle, ce n'est plus seulement un emblème ou une allégorie, mais une Marianne temporelle, à l'identité moins universelle.



NÉBIAN

Sculpteur R. AGOSTINI

*Baldocchi Editeur à Toulouse
Plâtre peint façon bronze - 1876*

Présente aussi à Lansargues, Cournonterral et Ganges.

Conforme à l'esprit du gouvernement de Thiers, ce buste est coiffé de la couronne civique composée d'épis de blé (abondance) et de feuilles de chêne (triomphe et pouvoir), ainsi que de liserons (passivité, patience attachement). Au centre de la chevelure traitée à la grecque, tout comme la physionomie du visage, en référence à l'Antique, « brille » l'étoile des Lumières. Le but à atteindre, « La Concorde », est gravé sur le bandeau qui enserme le front.

Au piédocouche est gravé R.F. pour République Française.

Moins « séditeuse » que les Mariannes à bonnet phrygien, cette représentation, imposée en 1871, prévalait depuis la 2nd République (1848). A partir de 1879, le bonnet phrygien reviendra « à la mode » sans avoir totalement disparu dans le Midi.



OCTON

Sculpteur Jean Antoine INJALBERT 1845-1933

Plâtre blanc

Signé et daté de 1889, sur la terrasse à droite

Porte le bonnet phrygien à la cocarde tricolore à gauche ; la cuirasse en écaille et le mufle de lion, symboles de la force. Les attaches du bonnet sont nouées sur le dessus (identique à la représentation de celle Jacques Villeneuve). L'inscription R.F. (République Française) figure sur la terrasse.

Par la posture et le regard élevé, s'inscrit dans la dynamique de « La Liberté guidant le Peuple » de Delacroix.

Historique

1872 Pour la fête du 4 septembre, à Béziers, le sculpteur réalise une grande statue, de la République, en plâtre. Evoquant trop la « personnification de la Commune », l'œuvre sera détruite.

1879 Béziers. Le Conseil municipal projette d'élever une statue monumentale de la République. Projet sans suite.

1880 Offre par Injalbert, d'un buste de la République au Conseil général de l'Hérault, en reconnaissance de l'aide financière apportée au sculpteur en 1869. L'œuvre, en plâtre, sera réalisée en marbre, en 1882.

1890-1933 Buste officiel de la République.

Extrait du Catalogue raisonné Injalbert par J.P. Vanderspelden



PAULHAN

Sculptrice Marguerite GAGNEUR dite SYAMOUR 1857-1946
élève d'Antonin Mercier
Plâtre

Original en terre cuite 1884 intitulé « La République » réalisé pour le catafalque de Victor Hugo

Auteure de nombreuses sculptures, cette artiste, fille de Wladimir Gagneur (Député) et de Marie Louise Mignerot (écrivaine), était engagée, comme ses parents, dans la défense de la République, de la laïcité et du féminisme. Ses œuvres sont imprégnées des valeurs républicaines de progrès social et d'émancipation. Outre ce médaillon, elle réalisa entre autres des Mariannes, des Républiques, une statue de Voltaire et autres bustes de personnalités impliquées dans l'action républicaine. Elle est l'une des rares femmes inscrite au « Panthéon » des artistes ayant réalisé des œuvres commémorant la République.

Sculpture en médaillon, posée sur corbeau (support mural) à modénature de style Napoléon III, agrémenté d'une guirlande végétale de chêne,

laurier et olivier qui porte l'inscription République Française.

Sur le médaillon est représentée, montrant le profil gauche, la tête de Marianne coiffée d'un bonnet phrygien. La couronne très champêtre, qui entoure ce profil est constituée de marguerites (forme de signature ?), de pensées ou bleuets, d'œilletons, de feuilles de laurier et de chêne. Dans une version polychrome, les trois types de fleurs sont respectivement, bleus, blancs et rouges. Des rubans attachent cette couronne et portent à gauche l'inscription « Progrès », à droite « Science ». Au centre et en bas, sur l'étoile des Lumières, un bandeau porte le mot « France ».



PÉRET

Sculpteur Christophe SPERTO

Plâtre ou matière synthétique

Début XXI^{ème} siècle

Inscription dans le dos Sperto 02 (année 2002 ?)

Femme-Liberté, franche et naturelle, cette Marianne, vraisemblablement un portrait, évoque la femme émancipée, par la position de la tête, le regard élevé et le chemisier entrouvert dévoilant une poitrine généreuse. Un esprit de liberté se dégage de la coiffure et de l'attitude générale de ce buste.

Reconnaître une Marianne, n'est pas forcément chose facile, mais un seul attribut peut y contribuer. Ici la cocarde tricolore dans les cheveux suffit à l'identifier. Seule cocarde tricolore sans bonnet phrygien que n'aurait pas renié Robespierre.



SALASC

Sculpteur Jean Antoine INJALBERT 1845-1933

Plâtre blanc

Signé et daté de 1889, sur la terrasse à droite

Porte le bonnet phrygien à la cocarde tricolore à gauche ; la cuirasse en écaille et le mufle de lion, symboles de la force. Les attaches du bonnet sont nouées sur le dessus (identique à la représentation de celle Jacques Villeneuve). L'inscription R.F. (République Française) figure sur la terrasse.

Par la posture et le regard élevé, s'inscrit dans la dynamique de « La Liberté guidant le Peuple » de Delacroix.

Historique

1872 Pour la fête du 4 septembre, à Béziers, le sculpteur réalise une grande statue, en plâtre, de la République. Evoquant trop la « personnification de la Commune », l'œuvre sera détruite.

1879 Béziers. Le Conseil Municipal projette d'élever une statue monumentale de la République. Projet sans suite.

1880 Offre par Injalbert, d'un buste de République au Conseil Général de l'Hérault, par reconnaissance pour l'aide financière apportée au sculpteur en 1869. L'œuvre, en plâtre, sera réalisée en marbre en 1882.

1890-1933 Buste officiel de la République.

Extrait du Catalogue raisonné Injalbert par J.P. Vanderspelden



USCLAS D'HÉRAULT

Sculpteur Jean Antoine INJALBERT 1845-1933

Plâtre polychrome

Signé et daté de 1889, sur la terrasse à droite

La polychromie récente met en évidence les principaux symboles dont :

- le bonnet phrygien peint en rouge à la cocarde tricolore à gauche ;
- la cuirasse en écaille et le mufler de lion peints en doré, symboles de la force du peuple légitimé par le suffrage universel et de la sagesse.

Les attaches du bonnet sont nouées sur le dessus (identique à la représentation de la Marianne de Jacques Villeneuve, élève et praticien d'Injalbert.) L'inscription R.F. (République Française) elle-même réhaussée d'or tend à affirmer un engagement républicain.

Par la posture et le regard élevé, s'inscrit dans la dynamique de « La Liberté guidant le Peuple » de Delacroix.

Historique

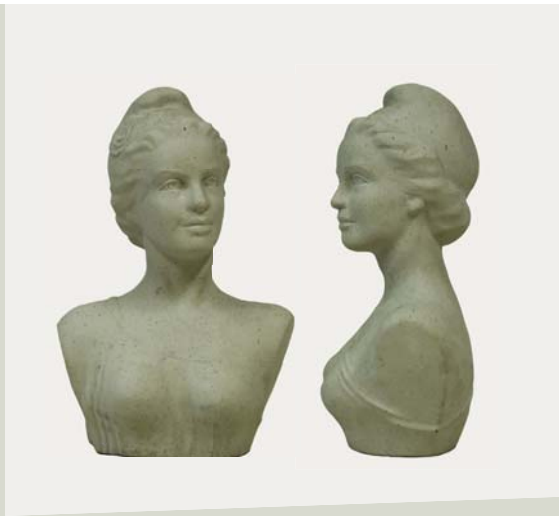
1872 Pour la fête du 4 septembre, à Béziers, le sculpteur réalise une grande statue, de la République, en plâtre. Evoquant trop la « personnification de la Commune », l'œuvre sera détruite.

1879 Béziers. Le Conseil municipal projette d'élever une statue monumentale de la République. Projet sans suite.

1880 Offre par Injalbert, d'un buste de la République au Conseil général de l'Hérault, en reconnaissance de l'aide financière apportée au sculpteur en 1869. L'œuvre, en plâtre, sera réalisée en marbre, en 1882.

1890-1933 Buste officiel de la République.

Extrait du Catalogue raisonné Injalbert par J.P. Vanderspelden



VALMASCLE

Sculpteur Régine MANGIN-LAMI

Agrésine (matière synthétique)

Petit modèle, haut 26cm, 1995

Présente aussi à Assas, Gignac, Usclas d'Hérault et Mourèze.

Un léger voile tend à montrer le sein gauche. « Le dévoilement de sein est toujours pour Marianne un choix libertaire volontairement provocateur, voire racoleur » (Jean Michel Renault).

Quand la poitrine est ostensiblement visible, elle symbolise l'émancipation du peuple.

Traditionnellement, le côté droit est considéré comme celui de l'action, le côté gauche comme celui de la générosité et du cœur. Dans les deux cas il s'agit aussi de montrer que la République est nourricière et promet l'abondance à son peuple.

Le bonnet phrygien porte la cocarde du côté droit et sa bordure, sans les attaches et les languettes qui couvrent la nuque, le rapproche du bonnet de paysan, ou bonnet de sans-culotte. Cette représentation, comme beaucoup d'autres à partir des années 50 (Brigitte Bardot, Catherine Deneuve, etc.), n'est plus dans la tradition du buste à l'antique, mais de l'ordre du portrait, aux traits personnalisés.

Elle remplace la Marianne dans l'époque actuelle, ce n'est plus seulement un emblème ou une allégorie, mais une Marianne temporelle, à l'identité moins universelle.



VILLENEUVETTE

Sculpteur Théodore-Martin HÉBERT (*Probablement*) 1829-1913
Plâtre non signé. Fin XIX^{ème} - début XX^{ème}

Par la date du 9 septembre 1870 inscrite sur le piédouche, ce buste commémore la III^e République (1870-1940), proclamée par Léon Gambetta.

Parmi tous les attributs empruntés de l'antiquité, présents dans l'effigie républicaine, les sculpteurs ont eu souvent recours à la symbolique animale pour représenter entre autre, force, sagesse, patience. Il est difficile ici de déterminer quelle est la peau d'animal qui couvre les épaules de cette Marianne. Est-ce la peau de chèvre du bouclier d'Athéna, symbole de protection, d'invincibilité ? Ou bien celle du lion, symbole de force et de

sagesse ? Quoiqu'il puisse en être, ces deux symboles se conjuguent ici en un seul, celui d'affirmer la puissance de la République et du peuple. Coiffé du bonnet phrygien, ce buste montre explicitement entouré d'une « gloire », symbole de flamboyance et de lumière, le triangle équilatéral de l'équilibre de la République et de l'égalité de tous les citoyens.

Ce triangle bordé du ternaire « Liberté, Égalité, Fraternité », valeurs et devises de la République, se superpose et réutilise celui de la symbolique de l'église chrétienne, le trinitaire, « le Père, le Fils et le Saint-Esprit ».



ASPIRAN



BRIGNAC



CABRIÈRES



CANET



CEYRAS



**CLERMONT
L'HERAULT**



FONTÈS



LACOSTE



**LIEUR-
CABRIÈRES**



MÉRIFONS



MOURÈZE



NÉBIAN



OCTON



PAULHAN



PÉRET



SALASC



**USCLAS
D'HERAULT**



VALMASCLE



VILLENEUVETTE